

216 chemin de la Serpoyère - Viriat
CS 60127
01004 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél. 04 74 45 14 70 - Fax 04 74 45 06 03
organom@organom.fr
www.organom.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 19 OCTOBRE 2026

Convocation en date du 13 octobre 2026,

Nombre de délégués en exercice : 42

N° D2026065

**Objet : Compte-rendu des
décisions prises par le Président
dans le cadre de la délégation
d'attributions par le Comité
syndical**

Sous la présidence de Monsieur Bernard PERRET

Secrétaire de séance : M. Georges BAULMONT

Nombre de membres	
En exercice	Votants
42	41
Pour	40
Contre	0
Abstention	1

Présents :

GBA : Jean Pierre ARRAGON – Christelle BERARDAN - Jean Luc EMIN – Isabelle FLAMAND – Jonathan GINDRE - Patrick LEVET – Andy NKUNDIKIJE – Thierry PALLEGOIX - Bernard PERRET – Christine PIOTTE – Benjamin RAQUIN - Jean Luc ROUX - Jean Marc THEVENET

CCPA : Eric BEAUFORT – Béatrice DALMAZ - Jean Louis GUYADER - Vincent MANCUSO – Serge MERLE - Laurent REYMONT

BABOLAT – Fabien TOMAZET

CCD : Caroline BASTOUL - Isabelle DUBOIS – Patrick MATHIAS - Christophe MONIER

CCMP : Georges BAULMONT - Claude CHARTON

3 CM : Philippe BELAIR – Franck GENILLON

CCBS : Eric DIOCHON - Philippe PLENARD – Dominique SAVOT

HBA : Laurent COMTET

CCV : Claude JACQUET

Excusés remplacés par le suppléant :

GBA : Bernard BIENVENU remplacé par Isabelle FRANCK –

MONTEIRO Rita remplacée par Jean Luc BLANC

3CM : Jean Christophe DETRE remplacé par Gontran BROZZONI

RAPC : Vincent BOURDEAUDUCQ remplacé par Angie AIME –

Christophe FOURNIER remplacé par Dominique BOUCHON

Excusés ayant donnés procuration :

CCPA : Jean-Marc RIGAUD pouvoir à Jean Louis GUYADER – Frédéric TOSEL pouvoir à Béatrice DALMAZ

CCD : Jean-Paul COURRIER pouvoir à Isabelle DUBOIS

Excusés :

CCMP : Christine FRANCOIS

Monsieur le Président rend compte des décisions prises dans le cadre de la délégation d'attribution octroyée par le Comité syndical au Président depuis le 15 juillet 2026.

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 001-250102365-20261019-D2026065-DE

Date	Type de décision	Objet	NOM	Montant
23/07/2026	Déclaration d'intention	AR2026043 – Déclaration d'intention relative au projet de poursuite des activités de stockage des ISDND et ISDI du pôle de La Tienne		
30/07/2026	Commande publique	Marché 202400500 MGP CHAUFFERIE OVADE - Avenant n°2	PAPREC ENERGIES CENTRE EST	pas d'incidence financière
30/07/2026	Commande publique	Marché 202400500 MGP CHAUFFERIE OVADE - Avenant n°3	PAPREC ENERGIES CENTRE EST	pas d'incidence financière
10/08/2026	Commande publique	Marché 20260300 - Travaux de réfection sur des bassins d'eaux pluviales	BRUNET TP	78 999,00 €
01/09/2026	Convention de formation	Formation Conduite Engins de Chantier pour 3 agents	DINA	3 500,00 €
18/09/2026	Virement de crédits	AR n°2026048 - DM 2/2026 - Virements de crédits		
23/09/2026	Convention de formation	Formation ATEX pour 6 agents	DINA	1 000,00 €
23/09/2026	Convention de formation	Formation Epareuse pour 1 agent	DINA	700,00 €
05/10/2026	Commande publique	AR n°2026051 - Dispositif anti-envol - Décision d'attribution	OTEXIO	40 409,20 €

Le Comité syndical,
Où l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,
A 40 voix POUR et 1 ABSTENTION,

PREND ACTE du compte-rendu des décisions prises depuis le 15 juillet 2026.

Fait à Viriat, les an, mois et jour susdits.

Bernard PERRET
Président



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication devant le tribunal administratif de Lyon. La saisine peut se faire par courrier, ou par l'application Télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant Monsieur le Président, suspendant le délai de recours contentieux qui commencera à courir, soit à compter de la notification de la réponse du Syndicat, soit deux mois après l'introduction d'un recours gracieux en l'absence de réponse pendant ce délai.